

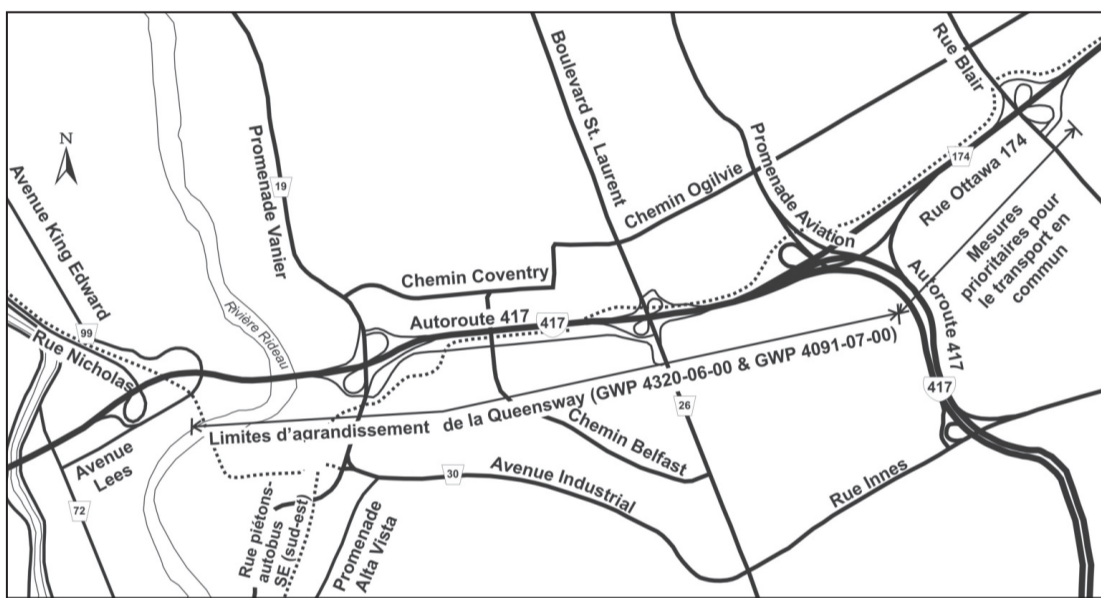
# AVIS DE DÉBUT D'ÉTUDE

## Expansion de l'autoroute 417, Améliorations Opérationnelles et Réfection de l'infrastructure de la rue Nicholas à l'autoroute 174 (G.W.P. 4091-07-00 et 4320-06-00), conception Détaillée

### L'ÉTUDE

Le **ministère des Transports (MTO)** a retenu les services de **McCormick Rankin Corporation (MRC)** afin de réaliser la conception détaillée en vue du prolongement de l'autoroute 417 entre la rue Nicholas et l'autoroute 174 (G.W.P. 4091-07-00 et G.W.P. 4320-06-00). Ce projet implique les travaux suivants :

- Élargissement de l'autoroute 417 d'une voie dans chaque direction, incluant le déplacement de services publics, la construction d'ouvrages de drainage, les murs de protection et de soutènement en bordure de la route;
- Élargissement et réhabilitation de la rue piétons-autobus en direction sud-est, ainsi que des ponts sur la rivière Rideau (Hurdman) et sur le boulevard Saint-Laurent.
- Retrait et remplacement des ponts sur l'avenue Lees, la promenade Vanier et le chemin Belfast en faisant appel à des techniques de construction et de remplacement rapides, incluant la préparation et le rétablissement des zones de rassemblement.
- Réalignement de l'autoroute 174 jusqu'à la rampe sur le boulevard Saint-Laurent, incluant une nouvelle barrière de béton afin d'empêcher tout mouvement entre l'autoroute 417 en direction ouest et le boulevard Saint-Laurent en direction nord.
- Conversion du tronçon du boulevard Saint-Laurent en direction nord jusqu'à la rampe d'accès à l'autoroute 417 en direction est, qui sera « réservé aux transports en commun ».
- Améliorations au niveau des systèmes d'éclairage et de signalisation.
- Remplacement des barrières antibruit et déplacement des services publics touchés par les travaux d'élargissement.
- Système avancé de gestion de la circulation (SAGC).
- Fermetures temporaires de rampes et de routes.
- Mesures prioritaires pour le transport en commun entre la rue Nicholas et le chemin Blair.



### LE PROCESSUS

Ce projet suivra le processus de planification environnementale approuvé pour les projets du groupe « B » en vertu de l'Évaluation environnementale de portée générale pour les installations provinciales de transport (2000) du ministère des Transports, et le public aura l'occasion de donner son avis pendant toute la durée du projet. La conception préliminaire a été documentée dans un rapport d'étude environnementale pour les transports (REET) qui a reçu l'autorisation environnementale en 2008. Une séance de participation publique (SPP) aura lieu afin de présenter les conclusions et de donner aux intervenants une occasion d'examiner et de commenter la conception détaillée proposée. Des avis paraîtront dans les journaux locaux avant la SPP pour annoncer l'heure, la date et le lieu de la réunion. Une fois achevée la conception détaillée, un rapport de design et de construction (RDC) sera rédigé et mis, pour 30 jours, à la disposition du public. On publiera ensuite dans les journaux un avis expliquant le processus d'examen et indiquant où sera exposé le RDC.

### COMMENTAIRES

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires ou formuler des commentaires, veuillez communiquer avec le chargé de projet de la firme ou le chargé de projet principal du MTO ou visitez le site Web du projet à [www.queenswayexpansioneast.com](http://www.queenswayexpansioneast.com).

**M. Manny Goetz, ing.**  
Chargé de projet de la firme  
**McCormick Rankin Corporation**  
1145, chemin Hunt Club, bureau 300  
Ottawa, ON K1V 0Y3  
Tél. : 613 736-7200  
1 877 998-9912 (sans frais)  
Télé. : 613 736-8710  
Courriel : [mgoetz@mrc.ca](mailto:mgoetz@mrc.ca)

**David Lindensmith, ing.**  
Chargé de projet principal du MTO  
Ministère des Transports  
Région de l'Est  
1355, boul. John Counter,  
sac postal 4000, Kingston, ON K7L 5A3  
Tél. : 613 540-5130  
1 800 267-0295 (sans frais)  
Télé. : 613 540-5106  
Courriel : [dave.lindensmith@ontario.ca](mailto:dave.lindensmith@ontario.ca)

Nous recueillerons les renseignements conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires deviendront du domaine public.

Des renseignements sont disponibles en français auprès de M. Michel Bisson, ing., 613-736-7200, poste 3287; courriel : [mbisson@mrc.ca](mailto:mbisson@mrc.ca).